

➔ **MOUVEMENT  
DE L'EMPLOI**



# LE MOUVEMENT, C'EST LA VIE.

## ET UNE ERREUR ADMINISTRATIVE NE DOIT PAS L'ARRÊTER.

**Vous souhaitez une mutation. Vous vous êtes inscrit au mouvement de l'emploi.  
Cette étape de votre vie dépend désormais d'un dossier administratif.**

Si une erreur est commise, vous serez traité injustement. Une mauvaise désignation de perte d'emploi, de codification de priorité, de prise en compte de vos impératifs familiaux ou de votre ancienneté... et vous voilà privé du poste auquel vous avez droit.

**Des responsables Spelc siègent dans les commissions de l'emploi. Confiez-leur votre dossier ; ils le défendront avec cœur. Trouvez le responsable le plus proche de vous en flashant :**



➔ **VOUS ÉPAULER**

➔ **VOUS REPRÉSENTER**

➔ **VOUS DÉFENDRE**

**Spelc**  
au cœur  
de l'action

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

  **Fédération nationale des Spelc**

 **@FederationSpelc**

**Vous avez un esprit libre et constructif !**

**ADHÉREZ AU SPELC SUR :**

**[www.spelc.fr/adherer](http://www.spelc.fr/adherer)**

